

Séminaire Diplomatique : le Président annonce que le TPIY organise une conférence pour prendre toute la mesure du legs du Tribunal

La conférence se tiendra les 23 et 24 février 2010, a déclaré le Président Robinson aux représentants de la communauté diplomatique présents au Séminaire Diplomatique (voir page 2).

Il a ajouté que "200 à 250 participants sont attendus à cette conférence (...). Parmi les sujets qui seront discutés figureront le renforcement des capacités judiciaires en ex-Yougoslavie, les procès pour crimes de guerre devant les juridictions nationales et la possibilité de consulter à long terme les archives du Tribunal."

10 novembre

Le Président Robinson établit un Organisme de Coordination Juridique

A l'invitation du Président Robinson, les Juges Pocar et Moloto ont consenti à prendre part à un Organisme de Coordination Juridique qui assurera entre autres tâches la coordination de la participation des juges du TPIY aux conférences tenues en ex-Yougoslavie, ainsi que la gestion des visites des juges de la région au Tribunal.

Ils seront aussi mandatés pour élaborer d'autres manières d'assurer la mise en oeuvre d'une des dispositions clés du récent Rapport Final de l'ODIHR/TPIY/UNICRI qui affirme que la communication d'égal à égal est la forme la plus appropriée de transfert de connaissance entre les juges (page 41 du Rapport).

Comme le note le Président Robinson : le travail des Juges Pocar et Moloto sera important par l'appui qu'il fournira à "la construction de la capacité judiciaire des juridictions nationales, ce qui est un objectif essentiel du Tribunal et une partie intégrante de la stratégie d'achèvement."

11 - 13 novembre

Les Procureurs Internationaux appellent à une Convention sur la suppression et la répression des Crimes contre l'Humanité

La capitale rwandaise, Kigali, a accueilli le cinquième Colloque des Procureurs des Tribunaux pénaux internationaux entre le mercredi 11 novembre et le vendredi 13 novembre. Le thème de l'événement était : " la Justice pénale internationale : Leçons du Passé, Réflexions sur l'Avenir". Le Colloque visait à passer en revue les développements récents en matière de droit pénal international et à fournir un espace d'échange des expériences.

La rencontre a rassemblé d'anciens et d'actuels Procureurs et Procureurs Adjoints, ainsi que les principales personnes en charge de l'accusation et des investigations, au TPIR, au TPIY, au Tribunal Spécial pour le Liban, à la Cour Spéciale pour la Sierra-Leone, à la Cour Pénale Internationale et aux Chambres extraordinaires du Cambodge. Le TPIY était représenté par Serge Brammertz, Procureur, et Alan Tieger, substitut principal.

Les Procureurs ont conclu leur colloque en publiant une déclaration finale. Après avoir réitéré leurs préoccupations communes s'agissant du combat contre l'impunité dans le respect de la loi, du respect des droits de l'homme, et de l'évaluation de l'environnement nécessaire pour le maintien de la paix et de la stabilité, les Procureurs ont fait appel aux Etats :

- Pour qu'ils s'assurent que leur propre système légal ainsi que les dispositions légales régionales auxquelles ils prennent part sont dotés de la compétence et de la capacité nécessaire pour poursuivre efficacement les crimes internationaux ou pour extradier les suspects de tels crimes;
- Pour qu'ils fournissent une pleine et entière coopération à tous les Tribunaux pénaux internationaux et qu'ils exécutent toutes les demandes et ordonnances émises par ces Tribunaux incluant l'arrestation de tous les fugitifs mis en accusation devant eux;
- Pour qu'ils considèrent sérieusement l'adoption d'une Convention sur la suppression et la répression des crimes contre l'humanité.

Le Colloque est organisée par les juridictions internationales sur une base tournante. Le TPIR avait accueilli la première rencontre, en 2004, à Arusha. Puis les rencontres ultérieures se sont tenues et ont été organisées par la CSSL à Freetown, en Sierra Leone (2005), conjointement par le TPIY et la CPI à La Haye (2006) et par

[12 novembre](#)

La Chambre d'appel réduit légèrement la peine de Dragomir Milošević

La Chambre d'appel a revu un certain nombre de déclarations de culpabilité prononcées par la Chambre de première instance et a requalifié la responsabilité pénale de l'accusé en ce qui concerne un certain nombre de chefs d'accusation. La Chambre a considéré que ces changements avaient un impact "limité" sur la peine imposée à Dragomir Milošević qui de 33 années d'emprisonnement passe à 29 années.

Le texte intégral du résumé du jugement, tel que lu par le Juge Fausto Pocar (Président de la Chambre), est disponible sur le site Internet du TPIY.

[12 novembre](#)

Affaire Tolimir : le procès débutera le 17 décembre...

... à 9h00 en Salle d'audience I, selon un Ordonnance émise par le Président de la Chambre de première instance, le Juge Prost. L'Accusation présentera sa déclaration liminaire le 17 décembre qui se poursuivra le 18 décembre si nécessaire. Le début du procès sera précédé par la Conférence préalable au procès qui se tiendra le 16 décembre à 14h15 en Salle d'audience I.

Zdravko Tolimir a été initialement accusé le 10 février 2005 de génocide, des crimes contre l'humanité et de violations des lois ou coutumes de la guerre en rapport avec les événements de Srebrenica.

[16 novembre](#)

le Greffier et le Procureur Adjoint à New York pour présenter le budget

Le Greffier John Hocking et le Procureur Adjoint Norman Farrell se sont rendus au siège de l'ONU pour défendre le budget du TPIY pour la période 2010/2011 devant le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB).

La délégation du TPIY incluait également le Greffier Adjoint Ken Roberts, le chef de l'administration par intérim David Falces, l'Officier en charge du budget Jorge Benito, et le Chef Adjoint de la Section des procès au sein du Bureau du Procureur, Bob Reid.

Après un premier examen par le CCQAB, le budget du TPIY sera présenté au cours du Cinquième Comité de l'Assemblée Générale avant d'être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale en séance plénière.

[19 novembre](#)

Séminaire Diplomatique : le Président fait le point sur l'activité du TPIY

Abordant les travaux actuels du Tribunal, le Président Robinson a déclaré que " les procès en première instance sont engagés dans huit affaires et un jugement est en cours de rédaction dans une autre affaire, on estime que cinq de ces affaires se termineront dans le courant de l'année 2010, trois au cours du premier semestre 2011, et la dernière, l'affaire concernant *Radovan Karadžić*, devrait s'achever au plus tard en septembre 2012."

En ce qui concerne les appels, le Président Robinson a réitéré sa " proposition de réaffecter quatre de ses juges et quatre juges du TPIR à la Chambre d'appel en 2010 et 2011 ce qui est essentiel pour mener à bien la stratégie de réduction des effectifs. Cette mesure permettrait au Tribunal de constituer trois collèges de juges qui seraient chargés de connaître en appel des 24 recours à venir. Selon les prévisions actuelles, il devrait être statué sur 13 d'entre eux en 2011, huit en 2012, deux au cours du premier semestre de l'année 2013 et le dernier appel, éventuellement formé dans l'affaire *Karadžić*, en février 2014 au plus tard."

Le texte intégral de l'allocation du Président au Séminaire Diplomatique est disponible en contactant Emma Coffey : +33 (0)70 512 5399 ou coffey@un.org.

[19 novembre](#)

Séminaire Diplomatique : le Procureur s'inquiète du possible départ des internationaux du Département Spécial de

En s'adressant aux représentants de la communauté diplomatique, le Procureur Brammertz a fait le point sur la coopération des États de l'ex-Yougoslavie, déclarant entre autres que "quand des figures politiques de premier rang font l'éloge de criminels de guerre et nient les crimes du passé, les actes et les déclarations en faveur d'une coopération deviennent vains."

Serge Brammertz a aussi expliqué en détail pourquoi son Bureau "est préoccupé par le départ possible des fonctionnaires internationaux et du personnel d'assistance du Département Spécial en charge des Crimes de Guerre."

Le Procureur a conclu sa présentation en déclarant que, bien que le plan budgétaire prévoit "une réduction de 40 % des postes au sein du Bureau du Procureur à la suite

**Bosnie-
Herzégovine en
charge des
Crimes de Guerre**

de la fin des procès en cours, en 2010, et un total de 60 % de postes au cours des deux années suivantes. Néanmoins, il a précisé que ses équipes en première instance et en appel continueront à travailler au maximum, pour s'assurer que les procès se poursuivent promptement et conformément à la stratégie d'achèvement."

Le texte intégral de l'allocution du Procureur au Séminaire Diplomatique est disponible en contactant Emma Coffey : +33 (0)70 512 5399 ou coffey@un.org.

19 novembre

**Séminaire
Diplomatique : le
Greffier déclare
que le prochain
budget est l'un
des plus difficiles
de l'histoire du
Tribunal**

Lors de son intervention au Séminaire Diplomatique, au lendemain de son retour de New York, le Greffier John Hocking a déclaré que "le budget pour le prochain exercice biennal est l'un des plus difficiles dans l'histoire du Tribunal. Il reflète le début de la dernière phase des travaux du Tribunal, avec une réduction nette de 82 millions de dollars (US) ... et au cours des deux prochaines années, la suppression de 399 postes, soit une réduction de 40 % par rapport au niveau actuel des effectifs."

Soulignant que "l'achèvement des procès en première instance aura également une incidence importante sur le nombre des juges », John Hocking a ajouté : « D'après les prévisions actuelles, 14 juges quitteront le Tribunal avant la fin de l'année 2011 (10 juges *ad litem* et quatre juges permanents)." Le Greffier a aussi fait état de la restructuration de son Bureau, de la réduction des effectifs, des mécanismes résiduels et de la question "essentielle" pour le Tribunal de sa capacité à faire exécuter les peines.

Le texte intégral de l'allocution du Greffier au Séminaire Diplomatique est disponible en contactant Emma Coffey : +33 (0)70 512 5399 ou coffey@un.org.

16 novembre

**Affaire Karadžić :
désignation du
Conseil de la
défense**

Conformément à l'ordonnance de la Chambre de première instance émise le 5 novembre afin qu'un conseil soit nommé pour se préparer à représenter les intérêts de l'accusé au procès, le Greffe a désigné Richard Harvey, un avocat du Royaume-Uni.

Richard Harvey était précédemment le co-conseil de Haradin Bala et est actuellement le principal conseil de Lahi Brahimaj, dont l'affaire est pendante devant la Chambre d'appel (arrêt en délibéré).

CALENDRIER DES AUDIENCES 24 NOVEMBRE- 4 DECEMBRE

MARDI 24 NOVEMBRE

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Stanišić & Župljanin , Procès 16:00 – 19:00, Šešelj , Réunion administrative
Salle d'audience II	Pas d'audience
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Prlić et consorts , Procès 14:15 – 19:00, Gotovina et consorts , Procès

MERCREDI 25 NOVEMBRE

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Stanišić & Župljanin , Procès
Salle d'audience II	09:00 – 13:45, Gotovina et consorts , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Prlić et consorts , Procès

JEUDI 26 NOVEMBRE

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Stanišić & Župljanin , Procès
Salle d'audience II	Pas d'audience
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Prlić et consorts , Procès 14:15 – 19:00, Gotovina et consorts , Procès

VENDREDI 27 NOVEMBRE

Jour Férié de l'ONU : Eid al-Adha

LUNDI 30 NOVEMBRE

Salle d'audience I 10:30 – 13:45, **Djordević**, Procès
14:15 – 19:00, **Djordević**, Procès
Salle d'audience II 14:15 – 19:00, **Stanišić & Simatović**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et consorts**, Procès
14:15 – 19:00, **Prlić et consorts**, Procès

MARDI 01 DECEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djordević**, Procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès
14:15 – 19:00, **Stanišić & Simatović**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et consorts**, Procès
14:15 – 19:00, **Prlić et consorts**, Procès

MERCREDI 02 DECEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djordević**, Procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et consorts**, Procès
14:15 – 19:00, **Prlić et consorts**, Procès

JEUDI 03 DECEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djordević**, Procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès
14:15 – 19:00, **Prlić et consorts**, Procès

VENDREDI 04 DECEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djordević**, Procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès

Le calendrier des audiences est provisoire et vous êtes invités à consulter les changements de dernière minute sur le site Internet du Tribunal.

Les audiences publiques du Tribunal sont également retransmises sur le site Internet du Tribunal

LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 121 ACCUSÉS – SUR 161

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 121 d'entre elles : 11 ont été acquittées, 61 condamnées (trois sont en attente de transfert pour purger leur peine, 28 sont en cours d'exécution de peine, 28 ont purgé leur peine, deux condamnés sont décédés en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie ; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal).

Les procédures en cours concernent 40 accusés : treize sont en appel, 24 sont en procès, et un en phase préliminaire de procès ; par ailleurs, deux accusés sont toujours en fuite.

De plus, 30 autres individus ont été jugés ou sont en cours de jugement pour outrage à la Cour.

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section LPTV.
Greffier: John Hocking. Chef LPTV : Christian Chartier

Questions et commentaires :

Christian Chartier, Editeur : +31.70.512.52.40, chartier.icty@un.org

Nick Beston, Editeur Adjoint: +31.70.512. 89.43, beston@un.org

Emma Coffey, Assistante: +31.70.512.5399, coffeye@un.org

Nicolas Escot a aussi collaboré à ce numéro de la lettre d'information du TPIY.

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands
www.un.org/icty

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité : seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité